

## GÉOGRAPHIE

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**Claire Leduc et David Blanchon**

**Coefficient de l'épreuve :** 3

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

**Type de sujets donnés :** document cartographique éventuellement accompagné de documents annexes.

**Modalités de tirage du sujet :** Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** Atlas général fourni dans la salle de préparation

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun.

Comme l'année précédente, onze candidats ont passé en 2009 l'épreuve à option de géographie, avec des notes s'échelonnant de 8 à 17, la moyenne s'établissant à 11,5 soit un point de plus que l'année dernière. Les sujets proposés présentaient un large éventail de cartes, le jury veillant à ce que tous les grands thèmes de la géographie et tous les types d'espaces soient représentés de façon équilibrée. Aucune carte au 1/100 000 n'a été proposée aux candidats; 6 cartes au 1: 25 000 ont été tirées. La moitié des cartes étaient accompagnées de documents annexes (textes, extraits du recensement INSEE et du recensement agricole, cartes anciennes).

Le jury n'a constaté aucun problème majeur dans l'expression orale des candidats, tant pour l'élocution que le niveau de langage. La plupart des candidats ont présenté un plan logiquement construit et clairement exposé.

Dans les points positifs, le jury a noté une meilleure connaissance des candidats sur le maillage administratif et les instruments de gestion du territoire en France. Mais la définition des enjeux économiques et sociaux pourtant visibles sur les cartes et parfois soulignés dans les documents annexes reste souvent limitée. Dans les commentaires des cartes de grandes métropoles régionales ou de la banlieue parisienne au 1: 25 000, les phénomènes de ségrégation socio-spatiale restent trop peu abordés ou énoncés au contraire de façon trop « dénonciatrice » sans définir, à l'aide des documents proposés, les enjeux socio-spatiaux et le rôle des acteurs dans les différents niveaux d'aménagement du territoire.

Les notes les plus basses, moins nombreuses cette année, s'expliquent comme l'année précédente par un manque de précision dans l'utilisation du vocabulaire géographique simple, que ce soit dans la description des formes du relief, des paysages ruraux ou des formes urbaines. Nous renouvelons donc notre conseil aux candidats de constituer un glossaire comprenant les termes les plus usités dans le commentaire de carte, qui ne devrait pas comprendre plus d'une cinquantaine de termes mais qui leur permettrait de décrire avec précision la carte proposée. Sur des cartes classiques comme celle de Bagnères de Luchon ou Valenciennes, la connaissance du vocabulaire du milieu montagnard ou des espaces industriels a permis aux candidats d'obtenir de bonnes notes.

L'épreuve de commentaire de carte n'est pas une épreuve de connaissance générale, mais bien essentiellement un commentaire de document. Même sans connaissance préalable de la région donnée, à partir d'une lecture fine de la carte, un candidat attentif pourra construire un exposé satisfaisant en montrant comment ces éléments structurent les territoires concernés.

Le jury a eu ainsi la satisfaction d'entendre d'excellents exposés qui s'attachaient à construire une problématique autour d'un fil directeur clair et proposaient une mise en perspective historique et une présentation articulant différentes échelles.

Enfin, rappelons une fois de plus que les questions posées après les vingt minutes d'exposé ont toute leur importance. Elles servent notamment à mettre en valeur ses qualités ou à éclairer tel ou tel point qui aura peut-être été négligé étant donné le temps imparti pour le commentaire. Les candidats semblent parfois négliger cet exercice, alors qu'il s'agit d'un point fondamental de l'épreuve. Le jury y accorde une grande importance et de bonnes réponses aux questions posées permettent d'augmenter sensiblement la note des candidats.

### **Liste des sujets :**

Agde (1/50 000) avec documents annexes  
Agen (1/50 000) avec documents annexes  
Bagnères (1/50 000)  
Bassin d'Arcachon (1/ 25 000)  
Dunkerque (1/50 000)  
Marne-la-vallée (1/25 000) avec documents annexes  
Montpellier (1/25 000)  
Pointe-à-Pitre (1/25 000) avec documents annexes  
Tignes (1/25 000)  
Toulouse (1/25 000) avec documents annexes  
Valenciennes (1/50 000) avec documents annexes